



# ANDEV - AMF

Les maires et l'éducation  
Enquête sur les projets, les actions  
et les partenariats pour 2008-2014



Anne-Marie CHAMBON  
Sandrine LE BERRE  
Décembre 2008

[www.jca-developpement.fr](http://www.jca-developpement.fr)

[www.jca-developpement.fr](http://www.jca-developpement.fr)

JCA Développement - Campus de Ker Lann - rue Pierre de Maupertuis - Bât B - 35170 Bruz - Tél. 02 23 50 13 00 - Fax 02 23 50 13 01 - e-mail [jcadev@jca-developpement.fr](mailto:jcadev@jca-developpement.fr)

Nantes - ZAC de la Fleuriaye - Bât B - 11 boulevard Ampère - 44470 Carquefou - Tél. 02 28 02 20 40 / 41

S.A.R.L. au capital de 136 002 € - RCS Rennes B 388 496 382 00077 - APE 7320 Z

**- 1 -  
Méthodologie**

**- 2 -  
Résultats généraux**

**- 3 -  
Synthèse**

**- 4 -  
Annexes**

**- 1 -  
Méthodologie**

**- 2 -  
Résultats généraux**

**- 3 -  
Synthèse**

**- 4 -  
Annexes**

# 1 - Méthodologie

**1**

**Rappel du contexte et de la méthodologie**

**p.5**

**2**

**Echantillon de l'enquête**

**p.6**

# 1 - Rappel du contexte et de la méthodologie

- ➔ L'enquête a pour objectif de cerner les évolutions envisagées par les Maires en termes d'action éducative locale et de partenariat pour le mandat 2008 - 2014.

1

Ajustement du questionnaire - fin juin 2008

2

Envoi de 2 966 mails par l'AMF avec le questionnaire en pièce jointe mi-juillet 2008

3

Réception des questionnaires par l'AMF - jusqu'au 23 octobre 2008

4

Double saisie des 360 questionnaires reçus (\*) et traitements statistiques - fin novembre/début décembre 2008

5

Analyse des résultats et rédaction d'u rapport - décembre 2008

(\*) - soit un taux de retour de 12%

## 2 - Échantillon de l'enquête

Fonction	Effectifs	%
• Maire	141	39
• Adjoint	193	54
• Autre	24	7
• Non réponse	2	1
<b>Ensemble</b>	<b>360</b>	<b>100</b>

Nombre d'habitants	Effectifs	%
• moins de 1 000	30	8
• de 1 000 à 3 500	140	39
• de 3 500 à 5 000	25	7
• de 5 000 à 10 000	27	8
• de 10 000 à 35 000	107	30
• de 35 000 à 50 000	10	3
• de 50 000 à 100 000	12	3
• plus de 100 000	6	2
• non réponse	3	1
<b>Ensemble</b>	<b>360</b>	<b>100</b>

**- 1 -  
Méthodologie**

**- 2 -  
Résultats généraux**

**- 3 -  
Synthèse**

**- 4 -  
Annexes**

## 2 - Résultats généraux

1

**La place de l'éducation dans les politiques municipales** p.9

2

**L'évolution des principaux domaines d'activités composant la politique éducative des communes** p.13

3

**L'implication des communes en matière d'accompagnement de la "réussite éducative"** p.30

4

**Partenariat avec le département et la région relativement aux collèges et aux lycées** p.35

5

**Action municipale en direction des étudiants et/ou de l'enseignement supérieur** p.37

6

**La décentralisation et l'action éducative sociale** p.39



1

# La place de l'éducation dans les politiques municipales

# 1 - L'éducation : sans conteste, un axe majeur de la politique municipale

Critères	%
<b>Q 1 - Considérez-vous l'éducation comme l'un des axes majeurs de votre politique municipale (oui)</b>	<b>a</b> 97
<b>Si oui, à quel rang placez-vous l'éducation dans vos priorités :</b>	BC → 97%
• premier rang	18
• dans les trois premiers rangs	<b>b</b> 72
• dans les cinq premiers rangs	8
• dans les dix premiers rangs	1
• au-delà	0
<b>Q 2 - Pensez-vous que l'Éducation nécessite, par rapport aux précédents mandats, un effort budgétaire de votre commune :</b>	
• constant	<b>c</b> 52
• croissant	46
• décroissant	1

**(a)** Les élus municipaux ayant répondu à l'enquête sont quasi unanimes quant à l'importance accordée à l'éducation dans leur politique.

**(b)** Dans les communes où l'éducation est qualifiée d'axe majeur, celle-ci figure parmi :

- les 3 premières priorités pour 72 %
- au 1<sup>er</sup> rang pour 18 %.

... **Soit dans 90 % des cas en tête des priorités !**

➔ L'effort budgétaire des communes, en faveur de l'éducation, ne s'est pas relâché.

**(c)** Les efforts s'avèrent :

- soit **constants 52 %**
- soit **croissants 46 %**.

## 2 - La problématique récurrente des moyens alloués

Critères	Nb de citations
<p><b>Q 3 - Quelles sont les 3 évolutions majeures que vous espérez pour modifier positivement le paysage éducatif au plan local et national au cours du prochain mandat :</b></p> <p><i>Question ouverte → la liste complète et classée est transmise en annexe</i></p> <p><b>Les évolutions majeures concernent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le renforcement des moyens dédiés</li> </ul>	<b>167</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration des partenariats et la clarification des rôles de chacun</li> </ul>	<b>116</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dispositifs</li> </ul>	<b>75</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction, la rénovation et l'entretien du patrimoine</li> </ul>	<b>72</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil</li> </ul>	<b>61</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions en faveur de l'apprentissage</li> </ul>	<b>52</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aspects pratiques de mise en œuvre des politiques relatives à l'éducation</li> </ul>	<b>49</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs morales</li> </ul>	<b>45</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ouverture à d'autres disciplines</li> </ul>	<b>34</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La restauration scolaire</li> </ul>	<b>14</b>

### 3 - Une délégation "éducation" identifiée dans 55 % des communes

Critères	%
<p><b>Q 4 - La délégation "Éducation" existe-t-elle en tant que telle, dans cette terminologie (ou dans une formulation générique proche) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>	<p><b>55</b> 39</p>
<p><b>Q 5 - Quelles sont les délégations ayant trait, de près ou de loin à l'éducation :</b></p> <p><i>Question ouverte → la liste complète et classée est transmise en annexe</i></p>	<p>39</p>

➔ **Les formulations exactes les plus fréquentes sont** (liste complète des 174 réponses en annexe) :

- éducation → 12 citations
- affaires scolaires → 10
- réussite éducative → 8
- projets éducatifs → 8
- politique éducative → 5
- action éducative → 4

➔ Lorsque la délégation "Education" n'existe pas en tant que telle, **les appellations de la délégation "principale" en charge de l'éducation sont** (liste complète des 104 réponses en annexe) :

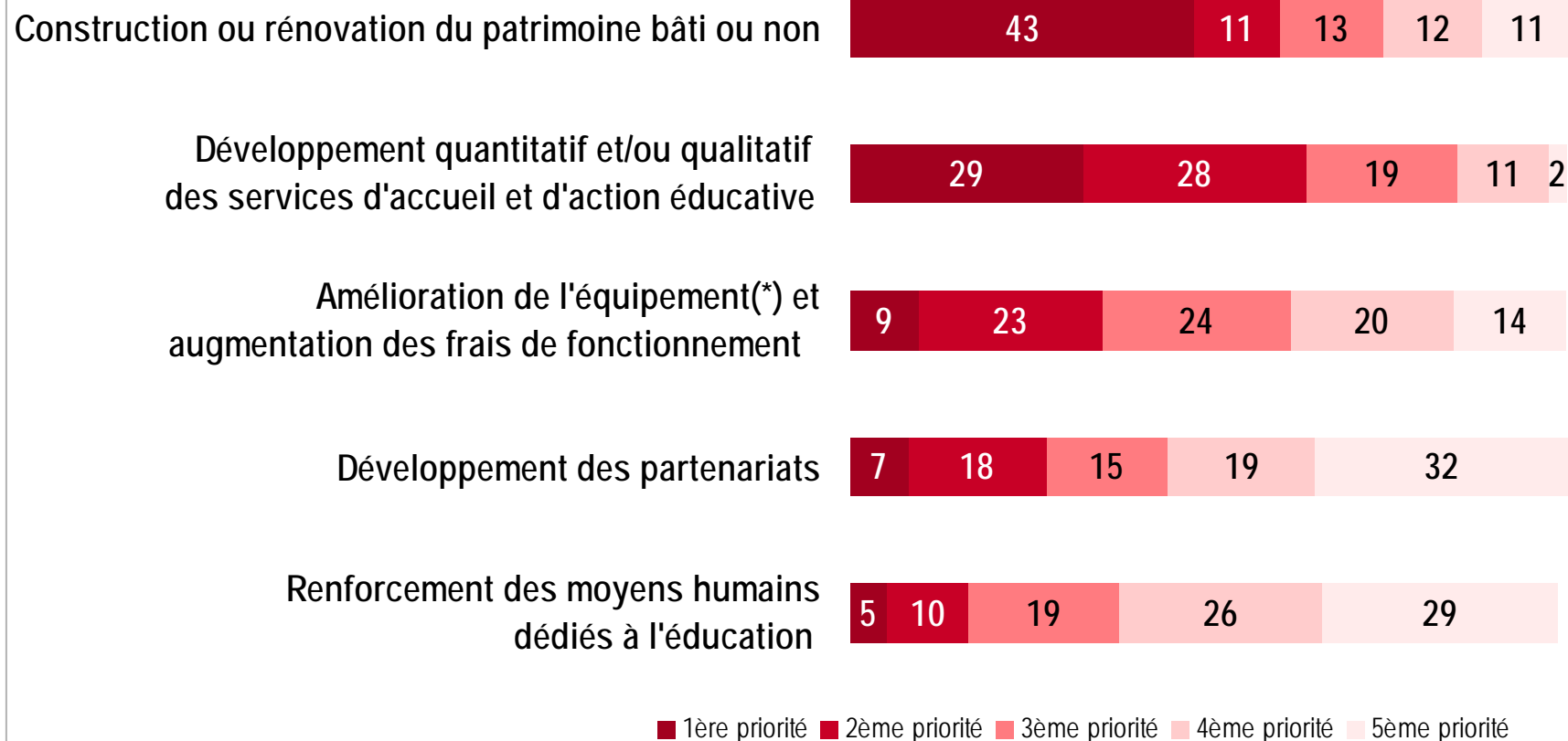
- affaires scolaires → 14
- commission scolaire → 6
- vie scolaire → 6

2

## L'évolution des principaux domaines d'activités composant la politique éducative des communes

## 4 - Les efforts prioritaires des communes se dessinent nettement

Q6 - Dans quels grands domaines concernant l'action scolaire, péri et extra scolaire, pensez-vous devoir faire porter prioritairement les efforts de votre collectivité lors du prochain mandat ?



➔ Le **patrimoine bâti ou non bâti** puis les **services d'accueil et d'action éducative** se distinguent nettement comme les 2 domaines primordiaux du prochain mandat.

(\*) - mobilier, matériel, informatique

## 5 - Patrimoine : des investissements multiples

Construction ou rénovation du patrimoine bâti ou non bâti

Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 7 - Quelles évolutions en matière de construction ou de rénovation du patrimoine bâti ou non bâti pensez-vous avoir à gérer dans votre commune :</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>construction de <b>nouveaux</b> établissements scolaires ou <b>restructuration lourde</b> de ceux existants</li> </ul>		42	45 <sup>a</sup>	8
<ul style="list-style-type: none"> <li>restructuration des équipements pour amélioration des performances énergétiques : <b>éclairage, chauffage</b></li> </ul>		38	55 <sup>b</sup>	3
<ul style="list-style-type: none"> <li>aménagement et équipement des bâtiments scolaires, périscolaires et extrascolaires pour les rendre accessibles aux <b>élèves handicapés</b></li> </ul>		35	54	5
<ul style="list-style-type: none"> <li>aménagements de <b>sécurité</b> aux abords des établissements scolaires et extrascolaires</li> </ul>		33	61 <sup>c</sup>	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>construction ou rénovation de cuisine et <b>restaurants scolaires</b></li> </ul>		31	57	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>construction ou restructuration d'équipements périscolaires dans les enceintes scolaires</li> </ul>		28	58	10

- (a) Les **bâtiments scolaires** pèsent lourdement tant en construction qu'en restructuration.
- (b) Les communes intègrent les préoccupations de performance énergétique et de développement durable.
- (c) Des **travaux ciblés** sont aussi programmés : accès handicapés, sécurité des abords, cuisine/restauration.

Nota → la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas

## 5 (suite) - Patrimoine : des investissements multiples

Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 7 - Quelles évolutions en matière de construction ou de rénovation du patrimoine bâti ou non bâti pensez-vous avoir à gérer dans votre commune :</b>				
• construction de nouveaux équipements périscolaires et/ou extrascolaires à l'extérieur des écoles		25	44	23
• amélioration des espaces sanitaires des établissements scolaires, périscolaires et extrascolaires		24	69	2
• câblage et raccordement au réseau Internet des écoles du 1 <sup>er</sup> degré (y compris maternelles)		23	<b>a</b> 71	1
• gros entretien des bâtiments scolaires, périscolaires et extrascolaires		20	68	5
• aménagement ou réaménagement des cours d'écoles		20	72	3
• petites réparations et entretien courant des établissements scolaires, périscolaires et extrascolaires		12	83	1
• création de lieux d'accueil ou dédiés aux parents		12	34	<b>b</b> 44

**(a)** Les efforts vont, **au minimum, se maintenir ou croître modérément.**

**(b)** Seuls les lieux d'accueil ou dédiés aux parents figurent peu dans les projets.

Nota → la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas



## 6 - Partenariats : avec les parents, primeur aux dialogues directs...

		Développement de partenariats		
Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 8 - Quelles évolutions en matière de développement de partenariats pensez-vous avoir à gérer dans votre commune :</b>				
	• avec les parents dans le cadre de commissions ad hoc	20	53	19
	• par le développement d'espaces de rencontre élus - enseignants - parents - associations	19	45	26
	• avec les parents via les conseils de quartier ou autres structures de concertation	18	34	40
	• avec les parents dans le cadre des conseils d'école	16	81	1
	• avec les enseignants dans le cadre des conseils d'école	15	81	1
	• avec les services de l'Éducation Nationale - IEN, conseillers pédagogiques et/ou IA	14	76	5
	• avec les parents par l'entremise des associations de parents d'élèves	13	75	7

➔ ... dans le cadre de "groupes" proches, propres à la commune (commissions, espaces de rencontres, conseils d'écoles, associations de parents d'élèves).

Nota ➔ la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas

## 6 (suite) - Partenariat : engagement plus modéré avec les structures associatives

Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 8 (suite) - Quelles évolutions en matière de développement de partenariats pensez-vous avoir à gérer dans votre commune :</b>				
• avec les associations locales ou nationales dans le cadre de partenariat d'action		13	56	22
• avec les associations locales ou nationales dans le cadre de conventionnements <sup>(1)</sup>		9	49	31
• avec les directeurs par la Caisse des écoles ou tout autre structure de "coopération éducative"		9	64	22
• avec les associations locales ou nationales dans le cadre de structures ad hoc de concertation <sup>(2)</sup>		8	38	39
• avec les syndicats ou organisations représentatives des enseignants		4	42	44

➔ Les partenariats **avec les associations** ne feront pas l'objet de développement important ; les communes vont **soit maintenir les efforts actuels soit ne pas s'engager dans cette voie.**

Nota → la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas

(1) - NR = 10%      (2) - NR = 13%

## 7 - Des appréciations positives des dispositifs mis en place

Développement de partenariats

	Dispositif mis en place	Facteur positif (*)
<b>Q 9 - Comment considérez-vous les démarches contractuelles avec les partenaires institutionnels pour votre action éducative locale :</b>	<b>a</b>	<b>b</b>
• Contrat Enfance Jeunesse (que ce soit en création ou en substitution au CE ou au CTL) <sup>(3)</sup>	53	78
• Contrat enfance (CE) (encore en cours) <sup>(1)</sup>	40	83
• Contrat Éducatif Local (CEL)	38	86
• Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) <sup>(4)</sup>	38	65
• Contrat temps libres (CTL) (encore en cours) <sup>(2)</sup>	37	81
• Projet Éducatif Local ou Global (PEL ou PEG)	32	85
• Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)	27	93
• Volet réussite éducative du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale)	24	87
• Dispositif de réussite éducative de la loi de cohésion sociale (DRE ou PRE)	19	80
• L'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes (ARVEJ)	7	85

**(a)** Certes, tous les dispositifs ne connaissent pas la même "diffusion/exploitation", de 53 % pour le plus fréquemment mis en place (contrat enfance jeunesse) à 7 % pour le plus "discret" (ARJEV) ...

**(b)** Mais les communes ayant expérimenté ces contrats estiment qu'ils sont bénéfiques (avec un léger bémol pour le CLSPD comparativement aux autres dispositifs).

(1) - NR = 13%    (2) - NR = 15%    (3) - NR = 13%    (4) - NR = 14%    (\*) - sur la base des communes ayant mis en place le dispositif

## 7. 1 - Le nombre de dispositifs mis en place augmente avec la taille de la commune

Nombre d'habitants	Moins de 1 000	De 1 000 à 3 500	De 3 500 à 5 000	De 5 000 à 10 000	De 10 000 à 35 000	De 35 000 à 50 000	De 50 000 à 100 000	Plus de 100 000	Ensemble
Nombre de dispositifs	<b>0.90</b>	<b>1.57</b>	<b>2.88</b>	<b>3.67</b>	<b>5.02</b>	<b>5.50</b>	<b>5.92</b>	<b>6.83</b>	<b>3.15</b>

## 8 - Des espaces d'expression des enfants et des jeunes appelés à se développer

	Développement de partenariats		
	En projet	Dispositif mis en place	Facteur positif
<p><b>Q 10 - Quelles procédures mettez-vous ou envisagez-vous de mettre en œuvre en matière d'expression de leurs besoins par les enfants et des jeunes eux-mêmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil municipal d'enfants</li> </ul>	a 24	21	81
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil municipal de jeunes</li> </ul>	30	18	79

**(a) Près d'une commune sur 2 devrait prochainement être dotée d'un conseil municipal :**

- d'enfants (24 % + 21 %)
- de jeunes (30 % + 18 %).

➔ **Les élus les ayant déjà mis en œuvre s'en félicitent ; les apports sont positifs pour 80 % d'entre eux.**

## 9 - Services d'accueil et d'action éducative : prépondérance de l'accueil périscolaire et de la restauration

Développement quantitatif et/ou qualitatif des services d'accueil et d'action éducative

Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 11 - Quelles évolutions en matière de développement quantitatif et/ou qualitatif des services d'accueil et d'action éducative pensez-vous avoir à gérer dans votre commune :</b>				
• Les accueils périscolaires du matin et du soir		30	66	1
• La restauration scolaire		26	71	1
• Les actions de soutien individualisé aux élèves les plus fragiles et les plus en difficulté		24	47	20
• Les actions collectives ou semi-collectives d'ouverture éducative en temps péri ou extrascolaire <sup>(1)</sup>		19	55	15
• Les actions pour l'enseignement ou l'accès aux pratiques artistiques et culturelles en temps scolaire		18	68	8
• Les actions pour l'enseignement ou l'accès aux pratiques sportives en temps scolaire		15	71	7

**(a) L'accueil périscolaire et la restauration scolaire vont fortement mobiliser les élus et les services municipaux.**

**(b) Le soutien aux élèves en difficulté** figure aussi dans les projets avec "investissement" important pour 1/4 des communes.

Nota → la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas

(1) - NR 11%

## 9 (suite) - Services d'accueil et d'action éducative : des actions maintenues ou non envisagées

		Développement quantitatif et/ou qualitatif des services d'accueil et d'action éducative		
Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 11 (suite) - Quelles évolutions en matière de développement quantitatif et/ou qualitatif des services d'accueil et d'action éducative pensez-vous avoir à gérer dans votre commune :</b>				
	• Les actions collectives ou semi-collectives d'accompagnement à la scolarité	14	54	23
	• Le développement de lieux et de temps de pratiques éducatives partagées parents - enfants <sup>(1)</sup>	13	23	50
	• Les actions en faveur de l'accueil des enfants de deux ans	12	47	32
	• Les sorties scolaires	11	80	3
	• Le soutien à l'apprentissage des langues étrangères (et régionales) en primaire <sup>(2)</sup>	10	51	26
	• Les classes transplantées (hors commune sur au minimum une semaine)	6	57	25
	• Les classes de villes ou de proximité (sur 2 jours au maximum) <sup>(3)</sup>	3	23	59

Nota → la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas

(1) - NR = 13%    (2) - NR = 10%    (3) - NR = 14%

## 10 - La gratuité de la restauration scolaire est rarement envisagée

Critères	%
<b>Q 12 - Pensez-vous modifier vos tarifs (oui) :</b>	<b>a</b> 58
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
<b>Si oui, pensez-vous :</b>	BC → 58%
<ul style="list-style-type: none"> <li>• plutôt les augmenter</li> <li>• plutôt les diminuer</li> <li>• plutôt les adapter aux ressources des familles</li> </ul>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;">49</div> 5 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;">36</div>
<b>Q 13 - Êtes vous favorable à la gratuité de la restauration scolaire :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>	<b>b</b> 4 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-top: 5px;">91</div>

- (a) Plus de la moitié des élus envisage une évolution des tarifs avec :**
- des hausses prévues par 49 % <sup>(1)</sup>
  - des ajustements aux ressources par 36 % <sup>(2)</sup>
- (b) Pour les communes, la gratuité de la restauration scolaire n'est pas à l'ordre du jour ... seules 4 % s'y déclarent favorables.**

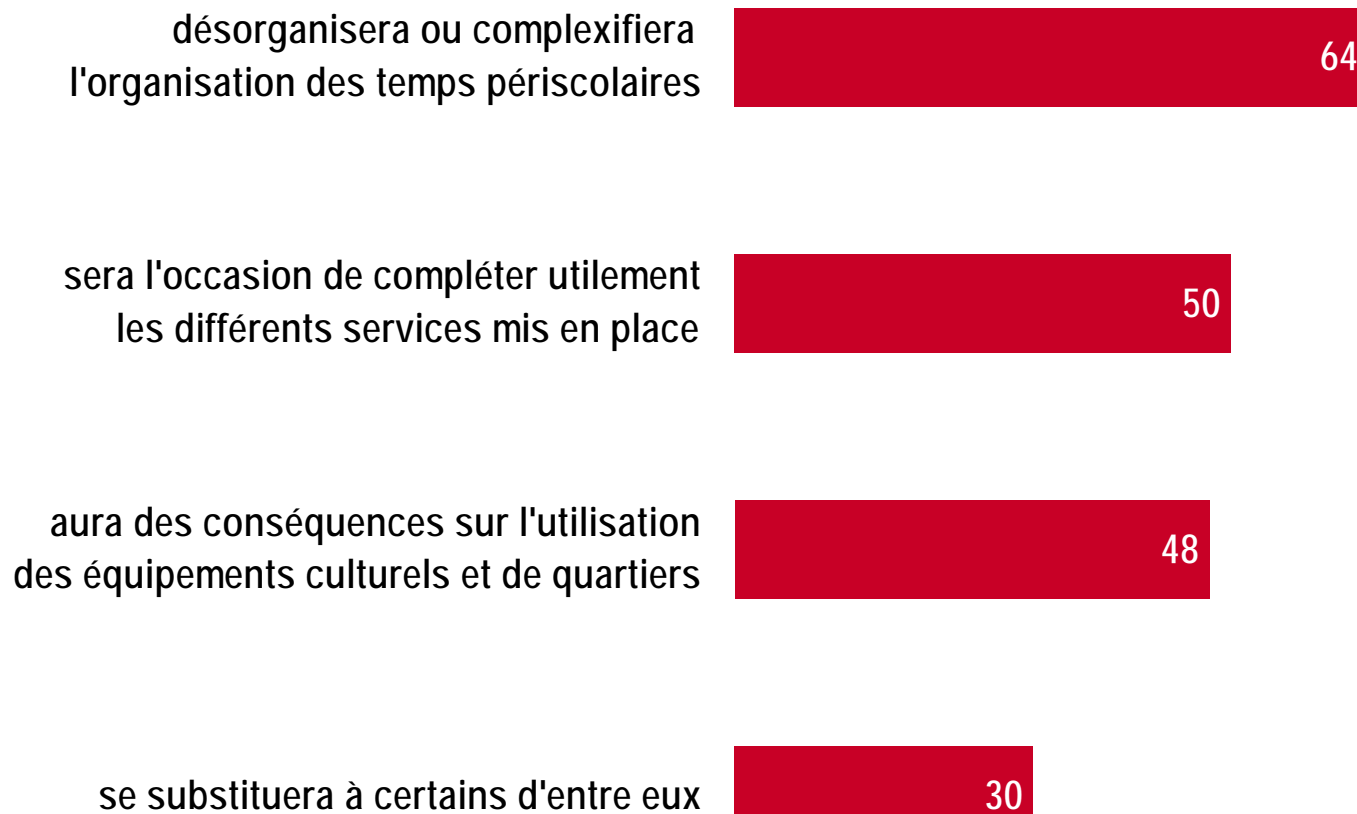
(1) - soit 103 communes sur les 360 répondants

(2) - soit 76 communes



# 11 - L'accompagnement éducatif scolaire : des effets induits pour les communes

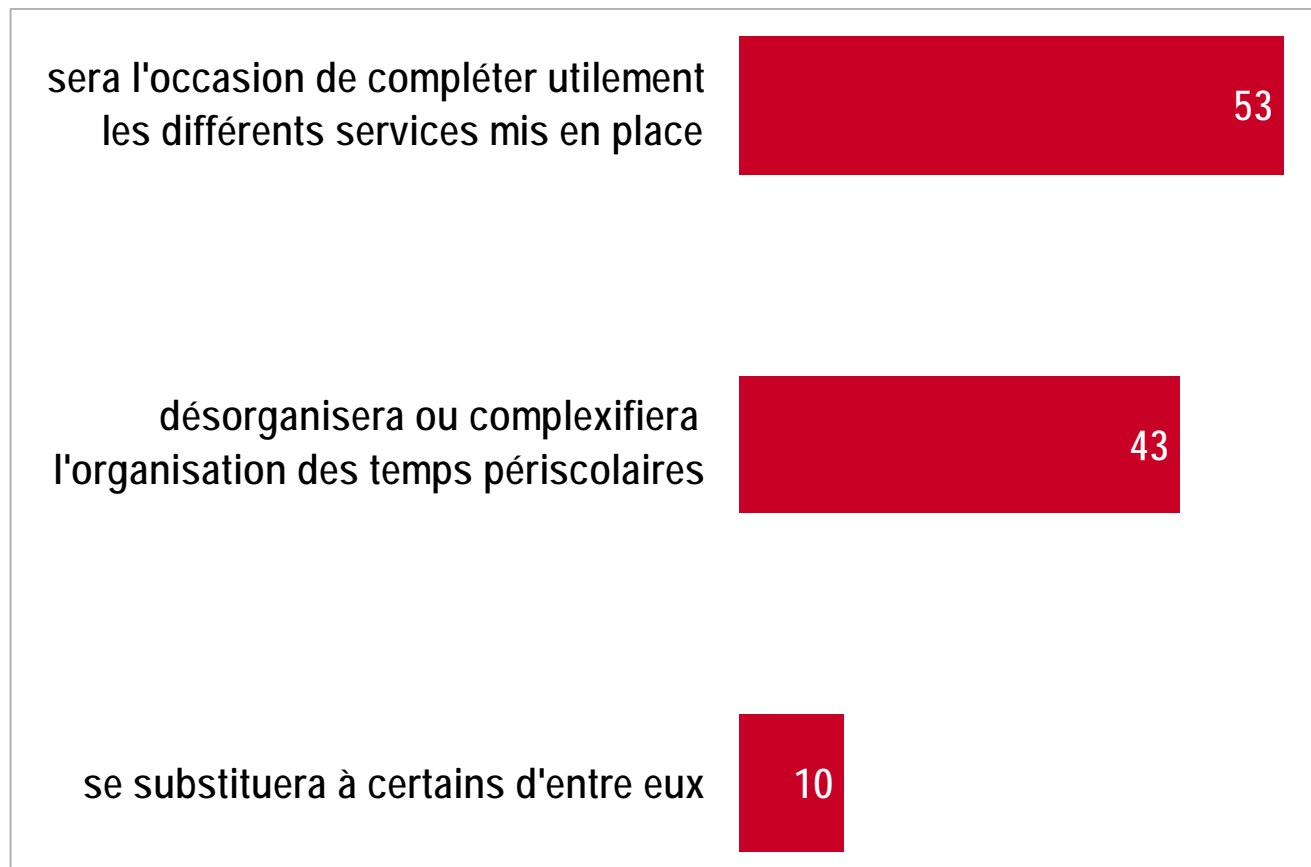
Q 14 - Pensez-vous que la mesure d'accompagnement éducatif prévue par l'Education Nationale :



➔ Les élus estiment qu'au-delà des effets positifs de cet accompagnement éducatif (complément utile des services mis en place par la commune pour 50 %), **des répercussions devront être gérées...** notamment **la complexité accrue de gestion des temps périscolaires (64 %)** et **une moindre fréquentation des équipements culturels et de quartiers (48 %)**. Le risque de substitution est moins fréquemment évoqué (30 %).

## 12 - Les stages de remise à niveau : impact sur la gestion des temps périscolaires

Q 15 - Pensez-vous que les stages de remise à niveau décidés par l'Education Nationale :



➔ Les stages de remise à niveau sont perçus comme **des compléments "profitables" par 53 % des élus...** néanmoins **les services municipaux seront impactés par une gestion plus compliquée des temps périscolaires** (selon 43 % des répondants).

# 13 - Équipement et frais de fonctionnement : prime accordée aux TICE

		Amélioration de l'équipement et augmentation des frais de fonctionnement		
Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 16 - Quelles évolutions en matière d'amélioration de l'équipement et augmentation des frais de fonctionnement :</b>				
	• maintenance et remplacement des matériels informatiques	29	66	0
	• acquisition de tableaux blancs interactifs - TBI - et des équipements associés <sup>(1)</sup>	17	30	41
	• paiement des communications téléphoniques et raccordement Internet	13	82	1
	• renouvellement du mobilier scolaire	13	81	1
	• acquisition de logiciels informatiques pédagogiques pour les écoles	12	72	10
	• frais de transports (prestations de service ou acquisition de véhicules)	9	63	21
	• les frais de photocopies et droits de reproduction	8	84	1
	• les crédits de fournitures scolaires (hors manuels et photocopies)	8	88	0
	• le renouvellement des manuels scolaires	6	86	2
	• abonnements à des sites pédagogiques pour les enseignants	5	54	32

➔ **L'informatique et les TICE figurent dans les projets importants.**

➔ **Notons que 4 communes sur 10 n'envisagent pas d'équipement en TBI.**

(1) - NR = 11%

Nota → la "régression importante" n'a été mentionnée que par environ 1% des élus. Par souci d'allègement du tableau, cette modalité n'y figure donc pas

# 14 - Des moyens humains transversalement maintenus

		Renforcement des moyens humains dédiés à l'éducation		
Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 17 - Quelles évolutions en matière de renforcement des moyens humains dédiés à l'éducation :</b>				
	• renforcement quantitatif et qualitatif des personnels intervenant en périscolaire pour améliorer ces accueils	18	71	8
	• renforcement quantitatif et qualitatif des personnels intervenant en pause méridienne pour améliorer ce temps	16	71	8
	• renforcement quantitatif et qualitatif des personnels intervenant en extrascolaire pour améliorer ces activités	12	66	15
	• développement de postes pour faciliter l'accueil et l'intégration des élèves et enfants handicapés	11	48	32

- (a) Les renforcements seront quasi-équivalents, quel que soit le moment d'intervention des personnels (périscolaire, midi, extrascolaire).
- (b) Le renforcement de moyens humains pour faciliter l'intégration des jeunes handicapés :
  - est non envisagé par 1/3 des élus,
  - se traduira plutôt par un maintien des efforts passés.

Nota → la régression ne concerne qu'environ 1 à 3% des situations

# 14 - Des moyens humains transversalement maintenus

Renforcement des moyens humains dédiés à l'éducation

Domaines d'activités	Critères	Création ou développement important	Maintien ou croissance modérée	N'existe pas et ne sera pas créé
<b>Q 17 (suite) - Quelles évolutions en matière de renforcement des moyens humains dédiés à l'éducation :</b>				
	• renforcement de moyens humains (y compris en prestations de service) pour la maintenance informatique	10	67	14
	• renforcement des moyens humains d'interventions en temps scolaire (activités sportives, culturelles et artistiques)	10	70	14
	• renforcement des personnels municipaux existants dans les écoles - ATSEM, agents entretien...	9	86	1
	• la mise en place de "référénts éducatifs municipaux" dans les groupes scolaires	7	23	62 <b>a</b>
	• restructuration et/ou renforcement des moyens humains des services de l'éducation	6	60	21

**(a)** Les "référénts éducatifs municipaux" dans les groupes scolaires, figurent peu dans les projets des communes.

3

## L'implication des communes en matière d'accompagnement de la "réussite éducative"

## 15 - Les communes éligibles au dispositif de réussite éducative s'y sont très majoritairement engagées

Critères	% Sur exprimés
<b>Q 18 - Votre commune est-elle éligible au dispositif de réussite éducative (territoire ZUS ou REP) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	21 63 13
<b>Si oui</b> <b>Votre commune s'est-elle engagée conventionnellement avec l'État dans ce dispositif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> </ul>	BC → 21% a 81 13
<b>Si oui :</b> <b>Depuis quelle année</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2005</li> <li>• 2006</li> <li>• 2007</li> <li>• 2008</li> </ul>	BC → 17% 21 36 5 5
<b>Si non</b> <b>Envisage-t-elle de le faire au cours du mandat qui débute</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	BC → 10 individus 1 ind. b 2 ind. 7 ind.

(a) Les communes éligibles au dispositif de réussite éducative (soit 21% des répondants) se sont très largement engagées avec l'État via une convention. (81%)

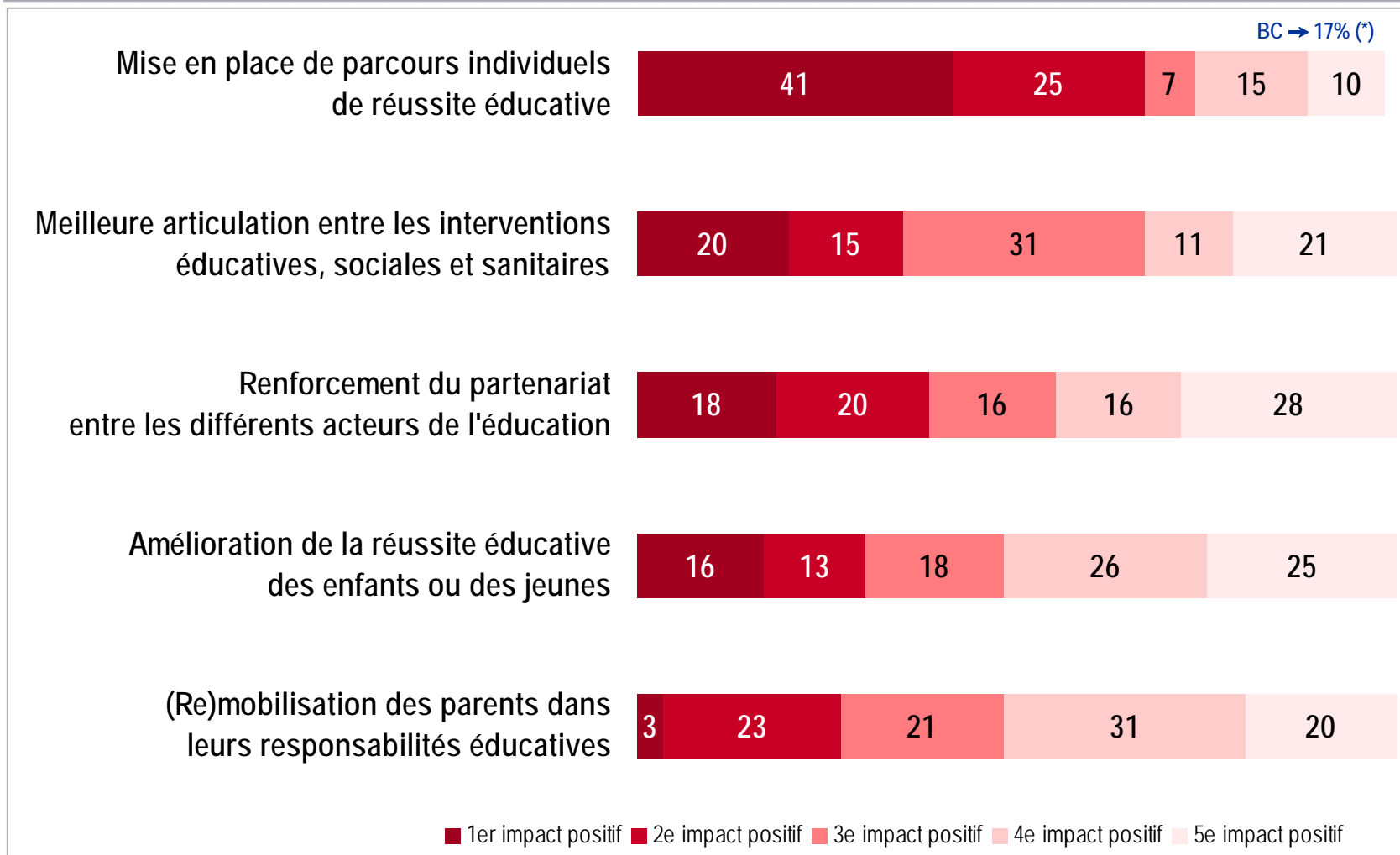
➔ Année de la convention :

- 2005 → 21 %
- 2006 → 36 %
- 2007 → 5 %
- 2008 → 5 %

(b) Parmi les 10 communes n'ayant pas choisi de signer une convention, à ce jour, 1 seule l'envisage au cours du mandat actuel.

# 16 - Les effets bénéfiques du dispositif de réussite éducative

Q 19 - Si votre commune s'est engagée dans un dispositif de réussite éducative, pouvez-vous classer prioritairement les impacts positifs que vous pouvez mesurer suite à sa mise en œuvre :



➔ **Un bénéfice majeur se dégage : les parcours individuels.**

(\*) - BC base concernée (17% des répondants)



## 17 - Le dispositif de réussite éducative : un avenir incertain au-delà des 5 années

Critères	%
<p><b>Q 20 - Le dispositif de réussite éducative est prévu dans la loi pour une durée de 5 ans. Souhaitez-vous que ce dispositif perdure au-delà du terme initialement prévu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> <li>• non réponse</li> </ul>	<p>(b) 19 4 26 51 (a)</p>
<p><b>Q 21 - Si l'État se désengageait financièrement de ce dispositif à la fin ces 5 années, votre commune stopperait-elle le dispositif de réussite éducative sur son territoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> <li>• ne veut pas répondre</li> </ul>	<p>BC → 17%</p> <p>15 20 (c) 49 13</p>

- (a) Peu d'élus se prononcent.
- (b) Parmi les élus qui prennent position, la **prolongation est souhaitée (19 %)**.
- (c) Dans l'hypothèse d'un désengagement financier de l'État :
- **de nombreux élus ne savent pas** quelle serait leur position (49 %)
  - **20 % souhaiteraient poursuivre** malgré tout.

## 18 - Une extension du dispositif de réussite éducative possible pour 38 % des communes

Critères	%
<p><b>Q 22 - Votre commune envisage-t-elle la généralisation du dispositif de réussite éducative à l'ensemble de son territoire (hors territoires prioritaires de l'État) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> <li>• non réponse</li> </ul>	<p>BC → 17% (*)</p> <p><b>a</b> 38 30 21 11</p>
<p><b>Si oui</b></p> <p><b>vosre commune envisage de financer cette extension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• seule</li> </ul>	<p>BC → 7%</p> <p><b>b</b> 0</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• en négociant un cofinancement Commune -État (et éventuellement autres partenaires)</li> </ul>	<p><b>c</b> 48</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• en sollicitant l'extension du financement exclusif de l'État à l'ensemble de son territoire</li> </ul>	<p>35</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>0</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• non réponse</li> </ul>	<p>17</p>

- (a) La généralisation** du dispositif par les communes à l'ensemble de leur territoire est envisagée par **38 %**.
- (b)** Aucune n'imagine financer seule cet élargissement.
- (c) L'appel aux fonds de l'État s'avère absolument nécessaire.**

(\*) - 17% des répondants sont concernés

4

## Partenariat avec le département et la région relativement aux collèges et aux lycées

# 19 - Des partenariats plutôt ciblés entre les collectivités

Q 23 - Pensez-vous agir en partenariat avec le département et la région relativement aux collèges et aux lycées ?



- ➔ Les partenariats sont/seront dans l'ensemble **plus développés pour les collèges** que pour les lycées.
- ➔ **La prévention (délinquance, pratiques addictives, violence) se révèle mobilisatrice et génère/génèrera des coopérations** entre les communes et les conseils généraux ou régionaux.
- ➔ Les collectivités collaborent/collaboreront aussi nettement sur **la thématique du sport**.

5

## Action municipale en direction des étudiants et/ou de l'enseignement supérieur

## 20 - Les étudiants, un public intégré aux projets par 1/3 des communes

Critères	%
<b>Q 24 - Avez-vous ou souhaitez-vous avoir une action municipale en direction des étudiants ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> <li>• non réponse</li> </ul>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">a</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">34</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">b</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">9</div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">c</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">19</div> </div>
<b>Si oui, cela concerne-t-il :</b>	
• l'accueil et l'intégration des étudiants dans la ville	BC → 34%
• l'implantation d'unité nouvelle d'enseignement supérieur dans la ville	c 38
• la participation technique ou financière à la construction, l'extension ou la réhabilitation de bâtiment(s) ou d'équipement(s) universitaires	5
• l'action sociale en faveur d'étudiants	0
• des actions liées au développement et à l'accès des étudiants aux nouvelles technologies	d 14
• le soutien aux pratiques et/ou aux créations culturelles et artistiques des étudiants	3
• le développement de la pratique sportive universitaire	1
• les liaisons enseignement supérieur - tissu économique local	0
• non réponse	2
	38

(a) L'engagement en faveur de l'enseignement supérieur divise les élus municipaux ; ils sont presque aussi nombreux à mettre en oeuvre ou à envisager des actions municipales (34 %)... qu'à écarter cette voie (38 %).

(b) Notons la proportion non négligeable "d'indécis" (9 % + 19 %).

➔ **Les projets d'engagement en faveur des étudiants sont fortement corrélés à la taille de la commune : (% de oui à la Q.24)**

- < 3500 habitants → 12 %
- 3 500 à 5 000 hab. → 40 %
- 5 000 à 10 000 hab. → 56 %
- 10 000 à 35 000 hab. → 45 %
- 35 000 à 50 000 hab. → 80 %
- Plus de 50 000 hab. → 100 %

(c) **Une action se dégage nettement ; l'intégration des étudiants dans la ville (38 %).**

(d) Hormis l'action sociale en faveur des étudiants (14 %), les autres pistes s'avèrent marginales.

6

## La décentralisation et l'action éducative sociale

## 21 - Le statut EPEP pour les écoles primaires et maternelles : à découvrir et à argumenter

Critères	%
<p><b>Q 25 - Pensez-vous qu'il soit souhaitable que l'école primaire et maternelle puisse bénéficier du statut d'établissement d'enseignement doté de la personnalité morale et financière (EPEP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>14 <b>a</b></p> <p>43</p> <p>36 <b>b</b></p>
<p><b>Q 26 - Si oui, seriez-vous prêt à ce que votre commune expérimente, sur un établissement par exemple, la mise en place d'un tel établissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>BC → 14%</p> <p>76</p> <p>10</p> <p>14</p>

- (a) Un noyau d'élus est partant :**
- 14 % favorable au statut EPEP
  - parmi ces 14 %, **76 % sont intéressés pour expérimenter ce statut** dans leur commune <sup>(1)</sup> .
- (b) Il reste à convaincre une majorité d'élus de l'intérêt de ce statut :**
- 43 % non favorable
  - 36 % indécis.

(1) - soit 39 communes



## 22 - Un nouveau cadre législatif souhaité par 53 % des élus municipaux

Critères	%
<p><b>Q 27 - Pensez-vous que de nouveaux textes législatifs doivent régler les rapports entre l'État et la commune en matière de fonctionnement de l'enseignement du premier degré :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p><b>a</b></p> <p><b>53</b></p> <p>27</p> <p>12</p>
<p><b>Si oui, est-ce dans le sens :</b></p>	<p>BC → 53%</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• de plus de responsabilités pour la commune et pour le maire dans le fonctionnement de l'école</li> </ul>	<p>10</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• de moins de responsabilités pour la commune et pour le maire dans le fonctionnement de l'école</li> </ul>	<p>11</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• simplement dans le sens de plus de précisions dans les responsabilités et les charges afférentes à la commune</li> </ul>	<p><b>b</b></p> <p><b>73</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>1</p>

- (a) La majorité des élus soutient l'idée d'un nouveau cadre législatif...**
- (b) avec une attente nette de clarification/précision des responsabilités et charges de chaque partie (73 %).**

## 23 - PEL et EPLCE : des communes prêtes au test

Critères	%			
<p><b>Q 28 - Pensez-vous que le Projet Éducatif Local doive être inscrit dans la loi comme cadre territorial de contractualisation et de coordination des politiques éducatives entre l'état et les collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>a</p> <table border="1"> <tr><td>32</td></tr> <tr><td>25</td></tr> <tr><td>34</td></tr> </table>	32	25	34
32				
25				
34				
<p><b>Q 29 - Si oui, pensez-vous qu'un Établissement Public Local de Coopération Éducative type EPLCE puisse être une structure adaptée au pilotage de ce Projet Éducatif Local</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>BC → 32%</p> <p>b</p> <table border="1"> <tr><td>48</td></tr> <tr><td>17</td></tr> </table> <p>c</p> <table border="1"> <tr><td>34</td></tr> </table>	48	17	34
48				
17				
34				
<p><b>Q 30 - Si oui, seriez-vous prêt à ce que votre commune expérimente la mise en place d'un tel établissement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• oui</li> <li>• non</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<p>BC → 15%</p> <p>d</p> <table border="1"> <tr><td>56</td></tr> <tr><td>4</td></tr> <tr><td>33</td></tr> </table>	56	4	33
56				
4				
33				

- (a) La proposition d'inscrire le PEL dans la loi divise les élus :**
- 1/3 se déclare convaincu de cette nécessité
  - 1/3 hésite (ne sait pas)
  - 1/4 ne le souhaite pas.
- (b) Parmi les convaincus, près de la moitié approuve la proposition de confier à un établissement type EPLCE le pilotage du PEL (soit 55 élus sur 360 répondants).**
- (c) A propos de cette orientation, notons une proportion non négligeable d'hésitations (34 % ne sait pas).**
- (d) Plus de la moitié des élus favorables au pilotage par un établissement type EPLCE, est partante pour expérimenter cette piste dans leur commune (soit 31 élus sur 360 répondants).**

## 24 - Le calendrier scolaire : des tendances se dégagent mais pas d'unanimité

Critères	%
<b>Q 31 - Êtes-vous personnellement favorable à la diminution du temps scolaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tout à fait d'accord</li> <li>• tout à fait en désaccord</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	a 24 <b>54</b> 15
<b>Q 32 - Le calendrier scolaire annuel (dates de congés scolaires) devrait :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être le même sur tout le territoire (alternance de 7 semaines de cours/2 semaines de congés)</li> <li>• être le même sur tout le territoire (mais avec 3 zones aux vacances d'hiver et de printemps)</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	b 25 <b>63</b> 7
<b>Q 33 - Le calendrier hebdomadaire (jours de classe et jours ou ½ journées de congés) devrait :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être le même, quel qu'il soit, sur tout le territoire national</li> <li>• être le même, quel qu'il soit, sur tout le territoire académique</li> <li>• être le même, quel qu'il soit, au niveau du territoire communal ou intercommunal</li> <li>• être différent selon les territoires</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	c 48 25 13 4 5
<b>Q 34 - La suppression du samedi matin est une bonne mesure :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tout à fait d'accord</li> <li>• avis mitigé</li> <li>• tout à fait en désaccord</li> <li>• ne sait pas</li> </ul>	<b>43</b> <b>36</b> 15 2

- (a) La diminution du temps scolaire est désapprouvée par la majorité des élus.
- (b) Pour une large part de répondants, le **calendrier scolaire annuel le plus pertinent conserve le principe des 3 zones de vacances d'hiver et de printemps.**
- ➔ L'alternance régulière et uniforme de 7 semaines de cours/2 semaines de vacances convainc moins.
- (c) **L'harmonisation du calendrier hebdomadaire au niveau national est souhaitée par près de la moitié des élus.**
- ➔ Harmoniser sur des territoires plus limités (académie, local) semble moins justifié.
- ➔ **La suppression du samedi matin :**
- satisfait la plus grande part des élus (43 %)
- ➔ Mais :
- laisse sceptique (36 % avis mitigé)
  - ou mécontente un noyau (15 %).

## 25 - L'organisation hebdomadaire : des opinions partagées

Critères	%
<p><b>Q 35 - L'organisation hebdomadaire la plus pertinente, dans l'intérêt des enfants, du fait de la suppression du samedi matin serait :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la semaine scolaire de 4 jours : lundi - mardi - jeudi - vendredi</li> </ul>	47
<ul style="list-style-type: none"> <li>la semaine scolaire de 4½ journées : lundi - mardi - mercredi matin - jeudi - vendredi</li> </ul>	a 32
<ul style="list-style-type: none"> <li>la semaine scolaire de 5 jours : lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi</li> </ul>	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>ne sait pas</li> </ul>	7
<p><b>Q 36 - Dans le cadre de la suppression du samedi matin les enseignants devront effectuer 60 heures de soutien auprès des élèves en difficulté. Souhaitez-vous intervenir auprès de votre Inspection Académique pour peser sur les conditions de mise en œuvre de ces 60 heures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>oui</li> <li>non</li> <li>ne sait pas</li> </ul>	b 45 41 9

- ➔ La semaine de 5 jours est très peu retenue (6 %).
  - ➔ La semaine de **4 jours avec coupure totale le mercredi remporte le plus de suffrages (47 %)**.
  - ➔ Mais une ventilation des cours sur **4 ½ jours** est jugée **souhaitable par un tiers** des répondants.
- (b) Négocier avec l'inspection académique pour la mise en œuvre des heures de soutien est une idée qui partage les élus :**
- 45 % pour,
  - 41 % contre.

## 26 - Les engagements de moyens et d'actions varient fortement selon la taille de la commune (quelques illustrations)

Nombre d'habitants	Moins de 3 500	De 3 500 à 10 000	De 10 000 à 35 000	Plus de 35 000
<b>Q9 - Nombre de dispositifs mis en place</b>	1.5	3.3	5.0	6.0
<b>Q8 - Développement de partenariats</b>				
• avec l'Education Nationale	71% maintien <sup>(2)</sup> 9% absence	87% maintien	81% maintien	36% création <sup>(1)</sup> 64% maintien
• avec les parents via des commissions ad hoc	53% maintien 28 % absence	27% création 54% maintien	26% création 56% maintien	50% création 39% maintien
• avec les associations via des commissions ad hoc	49 % absence <sup>(3)</sup>	46% maintien 29% absence	47% maintien 36% absence	25% création 50% maintien
<b>Q11 - Services d'accueil et d'actions éducatives</b>				
• ouverture éducative en temps péri/extra scolaire	49% maintien 23 % absence	60% maintien 13% absence	64% maintien	25% création 54% maintien
• accompagnement à la scolarité	42% maintien 33 % absence	21% création 46% maintien 25% absence	16% création 72% maintien	25% création 71% maintien
• soutien individualisé aux élèves en difficulté	43% maintien 26 % absence	35% création 40% maintien	25 % création 54% maintien	36% création 61% maintien
<b>Q18 - Commune éligible au dispositif ZUS/REP</b>	4%	6%	42%	75%
<b>Q23 - Partenariat avec le département/la région</b>				
• collèges	9% à 29%	25% à 73 %	23% à 76%	14% à 79%
• lycées	2 % à 14%	10% à 37%	17% à 61 %	14% à 64%
<b>Q23 - Partenariat avec le département/la région</b>				
• nombre moyen de partenariats collèges	1.4	4.2	4.4	4.9
• nombre moyen de partenariats lycées	0.6	1.7	3.2	3.7

(1) - Création ou développement important

(2) - Maintien ou croissance modérée

(3) - N'existe pas et ne sera pas créé

**- 1 -  
Méthodologie**

**- 2 -  
Résultats généraux**

**- 3 -  
Synthèse**

**- 4 -  
Annexes**

# 3 - Synthèse

**A - Les points à retenir, les faits marquants** p.48

**B - Analyse typologique**

**1** La diversité des réponses met en exergue 4 types de communes p.52

**2** Représentation graphique des 4 profils p.53

**3** Le nombre d'habitants structure les 4 profils p.54

**4** Les Experts (21% des communes) p.55

**5** Les Développeurs (22% des communes) p.56

**6** Les Re-Conducteurs (40% des communes) p.57

**7** Les En Retrait (17% des communes) p.58

# LES POINTS A RETENIR LES FAITS MARQUANTS



- ➔ Les élus répondants accordent une **place primordiale à l'Education** dans leur politique municipale → c'est incontestablement un **axe majeur**
- ➔ Cette place cruciale se traduit par **le poids des efforts budgétaires** :
  - soit **soutenus** (constants)
  - soit **en augmentation**
- ➔ Pour le mandat 2008-2014, **deux orientations** vont fortement mobiliser les équipes municipales ; en effet, les actions vont prioritairement s'orienter vers :
  - Le **patrimoine** bâti et non bâti (1<sup>ère</sup> priorité)
    - avec des investissements multiples tant en construction, qu'en restructuration ou en aménagements/améliorations
  - L'**accueil et l'action éducative** (1<sup>ère</sup> priorité)
    - avec une évolution pressentie des tarifs par plus de la moitié des élus
- ➔ Les communes ayant eu l'opportunité de mettre en place les **dispositifs** (ex : CEL, contrat enfance jeunesse...) expriment une **forte satisfaction** → ces démarches contractuelles sont qualifiées de **facteur positif**.
- ➔ **Les 2 récentes mesures de l'Education Nationale** (accompagnement éducatif scolaire et stages de remise à niveau) vont avoir des **effets induits** pour les communes → **l'organisation des temps périscolaires** sera impactée.

97%

52%  
46%

43%

29%  
58%

de 65 à  
93%

de 43 à  
64%

➔ Les partenariats entre les communes, les départements et les régions se réalisent d'abord **au profit de la prévention** : (actions de partenariat)

- **délinquance**
- **toxicomanie et alcool**
- **violence**

De 29 à 51 %

- **Le patrimoine mobilier ou immobilier** s'avère le domaine **le moins concerné** par ces partenariats avec les collectivités

De 8 à 17%

➔ **Les évolutions attendues ou rejetées par les élus :**

- souhait d'un nouveau cadre législatif entre l'État et la commune pour l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré pour préciser les compétences (oui)
- l'inscription du PEL dans la loi comme cadre de contractualisation (oui)
- faible attrait au statut d'EPEP pour les écoles primaires et maternelles (oui)

53 %

32 %

14%

➔ En termes de **calendrier scolaire et d'organisation hebdomadaire des cours, un consensus entre les élus semble difficile à trouver**, du fait de la diversité des opinions :

- défavorable à la diminution du temps scolaire
- favorable

54%

24%

- la suppression du samedi matin est une bonne mesure
- à un avis mitigé sur cette suppression

43%

36%

- favorable à la semaine de 4 jours
- favorable à la semaine de 4 ½ jours (avec mercredi matin)

47%

32%

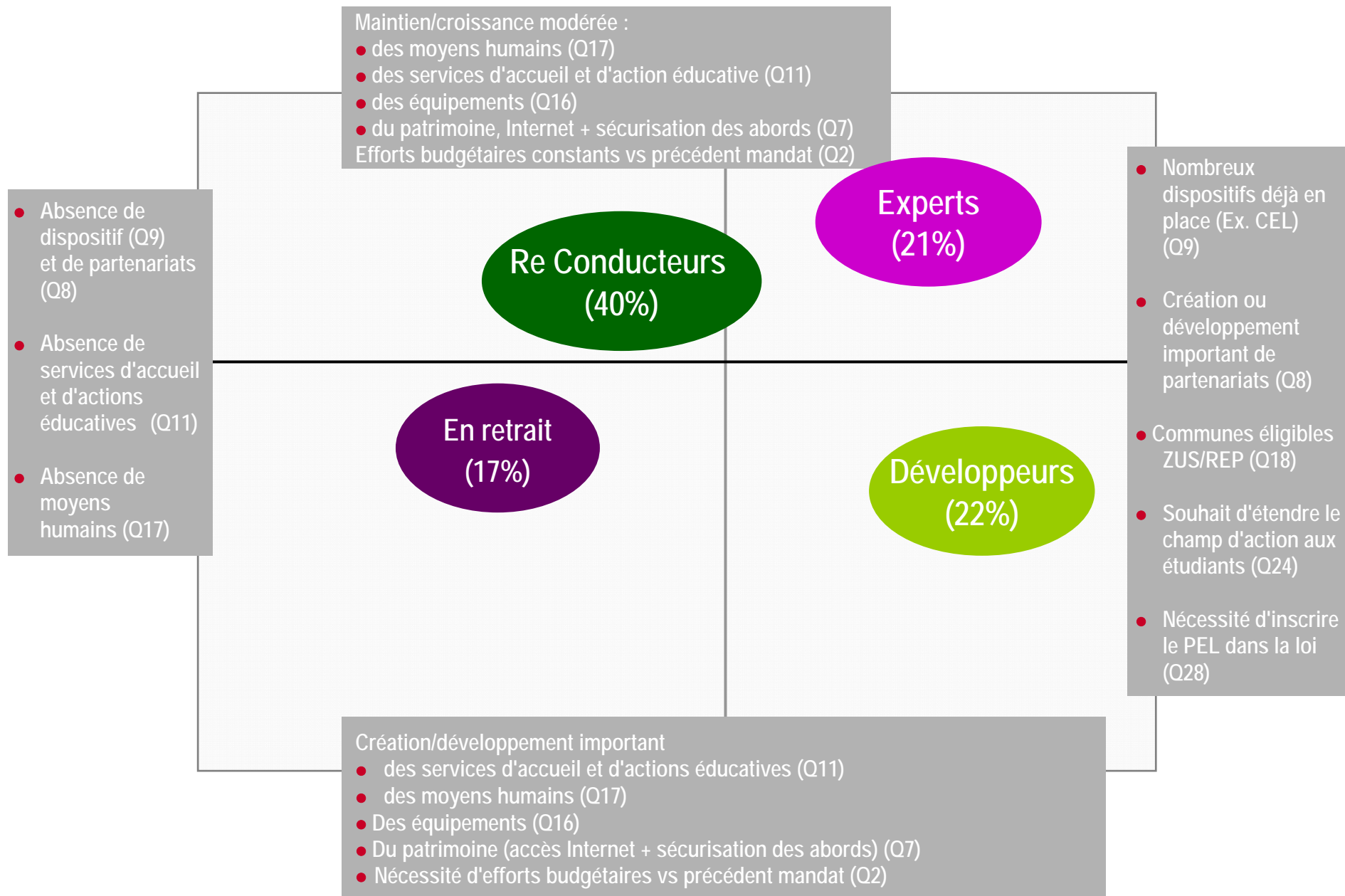
# ANALYSE TYPOLOGIQUE

# 1 - La diversité des réponses met en exergue 4 types de communes

- ➔ La population des 360 communes **n'est pas totalement homogène**. Ainsi, au-delà des réponses moyennes, nous pouvons relever des **différences entre les niveaux de développement des projets, des actions et des partenariats en faveur de l'éducation**.
- ➔ L'analyse de ces différences permet de saisir la diversité des répondants et de mettre en évidence une **typologie de quatre profils** :
  - "Experts" ➔ 21%
  - "Développeurs" ➔ 22%
  - "Re-conducteurs" ➔ 40%
  - "En retrait" ➔ 17%
- ➔ Cette typologie est construite à partir de l'ensemble du questionnaire.
- ➔ **L'affectation d'un répondant à l'un des quatre profils se fait automatiquement** sur le logiciel SPAD'N.
- ➔ Chaque profil s'appréhende par les **écarts de ses réponses à la moyenne de l'échantillon et aux réponses des autres profils**.
- ➔ Le **vocabulaire choisi**, pour illustrer chacun des profils dégagés, correspond à un **choix subjectif** destiné à mettre en évidence la dominante décodée des répondants<sup>(1)</sup>.
- ➔ A travers les pages suivantes, les quatre profils sont :
  - schématisés sur un graphe, afin de visualiser leur positionnement respectif sur les variables les plus discriminantes,
  - décrits par leurs principales caractéristiques.

*(1) -il ne doit en aucun cas être considéré comme un jugement de valeur face aux actions et dispositifs mis en œuvre.*

## 2 - Représentation graphique des 4 profils



### 3 - Le nombre d'habitants structure les 4 profils

	En retrait (17%)	Re conducteurs (40%)	Développeurs (22%)	Experts (21%)
--	---------------------	----------------------------	-----------------------	------------------

• < 3 500 habitants	79%	56%	45%	7%
• 3 500 - 10 000 habitants	10%	16%	19%	11%
• 10 000 - 35 000 habitants	10%	26%	26%	57%
• > 35 000 habitants	0%	1%	9%	25%
<b>Total</b>	<b>100% (*)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

- ➔ Les "En retrait" se caractérisent par un faible nombre d'habitants (< 3 500)... à l'opposé des "Experts" !
- ➔ (\*) l'écart à 100% est dû aux non réponses

## 4 - Les Experts (21% des communes)

- ➔ Les **Experts** sont essentiellement des communes :
  - de **plus de 10 000 habitants** → (82%)(1)
  - disposant d'une **délégation éducation** → (73%)
  - souhaitant élargir leur champ d'action aux **étudiants** → (60%)
  
- ➔ Il s'agit de communes :
  - **éligibles** au dispositif ZUS/REP → (73%)
  - s'étant **engagées conventionnellement** avec l'État via l'ACSE → (85%)
  - et souhaitant que ce dispositif **perdure** au-delà des 5 années initiales → (65%)
  
- ➔ Plus que les autres :
  - ces communes ont **déployé les différents dispositifs** disponibles sur leur territoire (entre 56% et 79% selon les dispositifs) et **évaluent très positivement leurs impacts** (entre 65% et 96%),
  - elles ont également davantage **multiplié** les partenariats avec leur **département et leur région** pour des actions à destination des **collèges et des lycées** (34% à 76%) à l'exclusion de l'amélioration du patrimoine.
  
- ➔ Pour le mandat en cours, elles pensent **maintenir ou développer modérément** :
  - les **services d'accueil et d'action éducative** (53% à 89%)
    - à l'exception des classes de proximité qui n'existent pas et ne seront pas créées dans 55% des cas,
  - les **moyens humains** (76% à 95%),
    - hors accueil des handicapés : 53% de maintien ou développement modéré,
    - et référents municipaux qui souvent n'existent pas et ne seront pas institués : 48%.
  
- ➔ Ces élus estiment par ailleurs que certains services mis en place par leur commune se verront **substitués** par l'**accompagnement éducatif** (67%) ou les **stages de remise à niveau** (24%).

(1) - Note de lecture : 82% des Experts sont des communes de plus de 10 000 habitants.

## 5 - Les Développeurs (22% des communes)

- ➔ Les **Développeurs** sont :
  - essentiellement des communes :
    - de petite taille : **64%** de communes de **moins de 10 000 habitants**<sup>(1)</sup>,
    - ou de taille moyenne : **26%** de communes de **10 000 à 35 000 habitants**,
  - estimant devoir faire un **effort budgétaire supérieur** à celui du précédent mandat (71%).
- ➔ Ces communes ont déjà mis en place des actions en faveur de l'éducation, mais plus que les autres elles envisagent la **création ou le développement important** des différents volets de l'éducation :
  - renforcement des **moyens humains** (16% à 55%),
  - renforcement des moyens **matériels** et des frais (14% à 54%),
  - développement de **services d'accueil et d'action éducative** (15% à 64%)
    - à l'exclusion des classes de proximité qui essentiellement n'existent pas et ne seront pas créées dans 45% des communes,
  - développement de **partenariats** (14% à 44%),
  - **constructions/rénovations** (19% à 50%)
    - hormis les lieux d'accueil des parents qui dans 25% des communes resteront inexistantes.
- ➔ Ils souhaiteraient par ailleurs **étendre leur champ d'action aux étudiants** (49%).

(1) - Note de lecture : 64% des Développeurs sont des communes de moins de 10 000 habitants



## 6 - Les Re-Conducteurs (40% des communes)

- ➔ Les **Re-conducteurs** sont :
  - essentiellement des communes :
    - de petite taille : **72%** de communes de **moins de 10 000 habitants**<sup>(1)</sup>,
    - ou de taille moyenne : **26%** de communes de **10 000 à 35 000 habitants**,
  - non éligibles aux **dispositifs ZUS et REP** (76%).
- ➔ Un certain nombre d'actions ont déjà été mises en place sur leur territoire et vont s'y **maintenir ou croître lentement** :
  - les **services d'accueil et d'action éducative** : accès à l'art et à la culture, accès au sport, sorties scolaires (± 88%),
  - les **partenariats** avec les parents, les enseignants et l'EN (± 90%),
  - le renforcement des **personnels intervenant dans les écoles** (83%) et des **personnels extrascolaires** (78%).
- ➔ D'autres dispositifs et actions sont particulièrement peu implantés :
  - deux dispositifs y sont **très peu déployés** : DRE/PRE (80% ne l'ont pas développé) et CUCS (78% ne l'ont pas développé),
  - il en va de même pour certaines actions **en direction des parents** :
    - **développement de lieux et de temps** de pratiques éducatives **partagées** parents-enfants (inexistant dans 63% des communes),
    - développement de **partenariats avec les parents** via des conseils de quartier (52% ne les ont pas mis en place).

(1) - Note de lecture : 72% des Re-conducteurs sont des communes de moins de 10 000 habitants

## 7 - Les En Retrait (17% des communes)

- ➔ Les **En Retrait** sont :
  - essentiellement des **maires** (58%),
  - des communes de **moins de 3 500 habitants** (79%)<sup>(1)</sup>,
  - des communes dans lesquelles il n'existe **pas de délégation éducation** (68%).
  
- ➔ Les démarches contractuelles avec les partenaires institutionnels n'ont pas cours dans leur commune : entre 60% et 92% des communes **n'ont pas déployé les dispositifs**.
  
- ➔ Ils se distinguent également par le fait que, plus que les autres, ils **n'ont pas et n'ont pas prévu** d'évolutions des différents domaines d'activité :
  - **services d'accueil et d'action** en faveur de l'éducation :
    - hormis les classiques sorties scolaires, pauses méridiennes et accueils du matin et du soir,
    - l'inexistence des services oscille entre 31% et 84%,
  - **moyens humains** dédiés à l'éducation :
    - 31% à 90% d'absence de moyens humains selon les domaines d'activités,
    - à l'exclusion des personnels municipaux qui vont croître modérément (90%),
  - **partenariats** avec les acteurs de l'éducation :
    - absence de partenariats dans +/- 45% des cas, selon les partenaires en question,
    - exception faite des enseignants, de l'EN, des parents dans le cadre des conseils d'école, et des associations de parents,
  - **amélioration de l'équipement** et augmentation des frais de fonctionnement :
    - non prise en charge des frais de transport (50%),
    - absence de TBI et d'équipements associés (63%),
    - non-abonnement à des sites spécialisés pour les enseignants (52%),
  - **constructions/rénovations** :
    - absence de lieux d'accueil pour les parents (79%) ,
    - inexistence d'équipements péri/extra scolaires hors des écoles (42%).

*(1) - Note de lecture : 79% des En Retrait sont des communes de moins de 3 500 habitants*